

## Commission Environnement et développement durable du 02 avril 2026

### Santé et environnement

### SYNTHÈSE

Cette réunion de la commission Environnement et développement durable avait **pour thème central les liens entre santé et environnement**. Elle s'est intéressée aux données disponibles pour documenter les impacts de l'environnement sur la santé.

Nicolas Riedinger du Haut Commissariat à la Stratégie et au Plan a souligné tout d'abord **les enjeux majeurs de connaissance** sur ce sujet dans le cadre d'un rapport qu'il a présenté portant sur l'évaluation des politiques de santé environnementale et axé sur **l'impact de 4 facteurs environnementaux sur la santé** (les pesticides, les PFAS<sup>1</sup>, les particules fines et le bruit). Il a notamment mis en évidence la complexité de mise en œuvre des travaux permettant d'analyser cet impact en rappelant les multiples données nécessaires, reposant sur des méthodologies différentes et relevant de disciplines diverses. Pour chacun de ces facteurs, ont été mis en exergue les nombreuses données disponibles en France en matière environnementale mais aussi les angles morts (en particulier concernant les sources secondaires d'émissions de particules fines, mais aussi l'exposition au bruit).

Les données relatives à l'état de l'environnement et aux facteurs environnementaux pouvant impacter la santé étant produites par une variété d'acteurs, les utilisateurs peuvent rencontrer des difficultés pour se repérer dans cette offre dispersée. La **plateforme Green data for health (GD4H)**, présentée par Pierre Breton (Agence nationale de sécurité sanitaire), a été créée afin de **valoriser davantage ces données**, sous-utilisées selon le Plan national santé-environnement (PNSE4), et pour **faciliter leur mobilisation**. Cette plateforme partenariale permet notamment de présenter les données disponibles et d'accompagner les acteurs dans leur mobilisation (description détaillée des données, appels à projets, accompagnement juridique...). Pierre Breton a souligné en particulier **l'enjeu de production de données au niveau local et d'utilisation de ces données par les acteurs locaux**. A cette fin, une étude de leurs besoins en matière de données est en cours de réalisation.

Ce besoin a été réaffirmé lors du temps d'échanges qui a permis de souligner l'importance de données à une échelle territoriale fine pour les acteurs locaux, sollicités localement sur des problématiques de santé environnementale, et afin de les aider à déployer des actions publiques adaptées au niveau local. Ont également été évoqués par d'autres utilisateurs des besoins de données ou de nouveaux indicateurs d'exposition sur des sujets comme les nuisances lumineuses ou encore les nuisances sonores aériennes.

Les travaux présentés par la suite ont permis de mesurer **les difficultés liées à la réalisation d'études permettant de documenter les inégalités d'impact de l'environnement sur la santé** et le temps de réalisation conséquent pour réunir et retraiter les nombreuses sources de données qu'il est nécessaire de croiser. Ainsi, Milena Suarez-Castillo, de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), a présenté une étude abordant à la fois **les sujets de la santé respiratoire chez les jeunes enfants, de l'exposition à la pollution de l'air et des inégalités**

<sup>1</sup>Il s'agit de substances per- et polyfluoroalkylées, plus connues sous le nom de polluants éternels.

**sociales**, nécessitant de mobiliser des données très diverses (données sociales, de santé et sur l'exposition à la pollution de l'air). Au-delà des données, les difficultés rencontrées ont été également d'ordre méthodologique pour établir un lien causal entre exposition à la pollution de l'air et santé mais aussi pour décrire l'hétérogénéité des effets (état de santé à la naissance, caractéristiques socio-économiques, lieu de résidence...). Les résultats de cette étude montrent que les jeunes enfants des ménages modestes, plus fragiles, sont les plus affectés.

Sébastien Denys, de Santé publique France, a ensuite présenté **les trois grandes approches déployées à Santé publique France pour croiser ces données, notamment au niveau local**. La première est celle des **études écologiques** qui permettent d'éclairer le lien entre exposition environnementale et événements de santé. Pour illustrer cette approche, les résultats de **l'étude sur l'impact des bassins industriels sur la santé des populations**, réalisée dans le cadre du premier appel à projet du GD4H, ont été présentés. Ce type de méthodologie présente l'avantage de pouvoir recourir à des bases de données déjà existantes mais demande beaucoup de temps de traitement pour rendre les données interoperables et exploitables. Les **évaluations quantitatives d'impact sanitaire** sont la deuxième approche, possibles uniquement lorsque des relations épidémiologiques causales ont déjà été établies. Les **enquêtes en population générale** constituent la troisième approche avec les enquêtes transversales (comme le Baromètre santé) et les cohortes (telles que l'enquête Albane).

Benoît Ourliac de la Drees a tout d'abord rappelé le **rôle incontournable des cohortes et des études épidémiologiques** pour étudier les questions de santé environnementale, mais dont le recueil de données demande un travail particulièrement exigeant et coûteux. Ces travaux sont plutôt portés par des équipes de recherche. Il a ensuite détaillé **les quatre types de travaux que peut apporter le service statistique public** pour analyser les inégalités d'impact de l'environnement sur la santé. Le premier concerne les **bases de données socio-démographiques**, disponibles à une échelle locale fine et qui peuvent venir enrichir les données collectées. Le second correspond **aux enquêtes sur la santé** de la population, dont la principale réalisée par la Drees est **l'enquête santé harmonisée au niveau européen**. Cette dernière, en cours de collecte, comporte **un volet territoire** permettant de disposer d'indicateurs représentatifs à l'échelle des départements. Le troisième concerne la possibilité de **reconstituer des cohortes** à partir de sources de statistiques publiques existantes. Un des projets en cours est le projet **Agriphyto-SNDS** qui vise la reconstruction de cohortes pour étudier le lien entre exposition aux produits phytosanitaires et santé. Le dernier porte sur le **Système national des données de santé (SNDS)**, pour lequel plusieurs projets sont en cours pour l'améliorer, dont une meilleure localisation des personnes qui permettra de fiabiliser des statistiques localisées à la commune qui pourront être croisées avec des données d'exposition afin de travailler directement à partir des données individuelles.

Les échanges ont ensuite permis notamment d'évoquer la mobilisation de ces données par les chercheurs. Bien que la plupart des données sur la thématique santé environnementale leur sont mises à disposition, elles sont peu mobilisées selon le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) sur cette thématique pourtant centrale, ce qui pose la question du niveau d'information de ce qui est accessible auprès des chercheurs.

À l'issue des présentations et échanges, un suivi d'avis a été adopté qui encourage notamment la poursuite de structuration et de complétude des données en santé et environnement, en favorisant en particulier la complémentarité entre les données produites par le SSP et les études épidémiologiques menées par les équipes de recherche. Ces dernières peuvent utiliser ces données et les résultats de leurs travaux peuvent contribuer à faire évoluer ces mêmes données. Le suivi d'avis invite également à favoriser la déclinaison territoriale des données.

Un autre point a été consacré à la présentation du **projet de groupe de travail du Cnis sur l'écologisation du monde du travail** par Guy-Stéphane Akansa, du Service des études et données

statistiques (Sdes) du Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, et Thomas Amossé, du Conservatoire national des arts et métiers. Ce groupe de travail viserait à redéfinir un cadre de référence partagé permettant de suivre de façon plus large les métiers impactés par la transition écologique afin de répondre à une demande sociale croissante de suivi du lien entre environnement et travail. Il s'agira notamment de préciser les notions de métiers et d'emplois de la transition écologique, de métiers bruns et de métiers stratégiques pour la transition écologique et la méthodologie permettant d'identifier ces catégories de métiers ou d'emplois. Le démarrage de ce groupe de travail, organisé dans le cadre du Cnis, est prévu pour l'automne 2026 avec une durée envisagée d'un an. Le Sdes et la Dares devraient en assurer les fonctions de rapporteurs et Thomas Amossé la présidence.

La séance s'est terminée par la présentation par Emmanuelle Walraet, co-rapporteuse de la commission et cheffe du Sdes, des nouveaux travaux prévus dans le [programme de travail 2026](#) du Sdes pour les statistiques relatives à l'énergie, aux transports et à l'information environnementale. Parmi les nombreux travaux prévus, elle a notamment mentionné la diffusion de publications relatives à l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements 2023 ainsi que concernant l'enquête sur les déchets du BTP 2024 et le lancement de l'enquête Mobilité des personnes.

***Tous les diaporamas et un compte rendu détaillé des échanges sont disponibles sur la [page de la commission](#).***